

FICHE DE POSTE

**DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT ET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
AU SEIN DE L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES RELATIVES AU CANNABIS
« ANRAC »**

Description du Poste	
Intitulé du poste	Directeur de Développement et de Promotion de l'Investissement
Missions du poste	Assure sous l'autorité du Directeur Général et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes : - Assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'ANRAC pour le développement de l'investissement au niveau de la région ; - Superviser la mise en œuvre de cette stratégie et assurer le suivi des plans d'actions qui en découlent ; - Participer aux initiatives phares de promotion du potentiel de la région - Être force de proposition pour le Directeur de l'Agence dans la planification de l'impulsion économique et offre régionale proposée ; - Assurer une veille régionale, notamment, en recueillant et en consolidant les données macro-économiques de la région concernée qui vous permettrait la conception d'une offre à promouvoir ; - Contribuer avec les acteurs de la région, les administrations et les organismes concernés à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de développement, de promotion, d'encouragement de l'investissement ; - Contribuer, avec les organismes compétents, aux études préalables liées développement des zones de production dans la région ; - Exécution et pilotage du budget de votre Direction et en assurer un reporting périodique ; - Le pilotage, encadrement et gestion interne de son équipe.
Activités du poste	Avec la collaboration des chefs de Division qu'il supervise, le Directeur aura à assurer les missions relatives : 1- Accompagnement et instruction des demandes d'autorisation : - Accompagner les agriculteurs et les opérateurs dans la formalisation des demandes d'autorisations d'exercice des activités relatives au cannabis et coordonner les opérations d'accompagnement des demandeurs au niveau des directions provinciales de l'ANRAC ; - Instruire les demandes d'autorisation d'exercice des activités de cannabis et de Certification des semences ; - Préparer les travaux du comité consultatif chargé de l'instruction des demandes d'autorisation de l'exercice des activités relatives au cannabis ;



	- Assurer l'animation des directions provinciales en vue de l'information et conseil des opérateurs au niveau local & suivi-évaluation des différentes activités sur le terrain (développement des coopératives de culture ou de transformation, montage des partenariats coopératives/ opérateurs industriels, réalisations des activités autorisées, gestion des éventuels litiges entre cultivateurs et industriels...). 2- Développement de la filière du cannabis et de la promotion de l'investissement : - Elaborer et mettre en place la stratégie de développement des filières du cannabis licite en coordination avec les départements ministériels et autres institutions concernés ; - Veiller à l'établissement et à la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie de développement de la Filière du Cannabis au niveau national ; - Elaborer et mettre en œuvre le plan d'actions de soutien des cultivateurs et des opérateurs (formation, encadrement, foncier industriel, aide à l'obtention des autorisations locales, etc.) ; - Assurer la veille et la prospection des marchés du cannabis pour le développement de la production nationale. 3- Etudes et développement territorial : - Elaborer et mettre à jour les cahiers des charges, les guides de bonnes pratiques et les méthodes d'échantillonnage et d'analyse afférents aux différentes activités relatives au cannabis ; - Mettre en place, en coordination avec les autres départements et institutions concernés, des actions pour le développement d'activités alternatives ; - Réaliser et suivre les études et les programmes de recherche sur la filière de cannabis, sur les activités de cannabis et sur le développement territorial des provinces réglementées.
Aptitudes requises	Management de l'équipe ; Sens de la communication ; Sens de l'organisation ; Rigueur.

